

—Allez en paix, mes amis, dit-il au père et à la mère Beau regard, et n'ayez aucune crainte. Si votre fils n'est pas arrêté il vous donnera bientôt de ses nouvelles, mais cela ne doit pas vous empêcher de chercher toujours des preuves de son innocence, qui n'est doutouse ni pour vous ni pour moi.

—Ah ! merci, que Dieu vous bénisse pour votre bonté !

Pendant que les pauvres gens se retiraient, M. le curé pliait son journal dans sa poche, saisissait sa canne et se dirigeait à pas pressés vers la ferme de la Frésaie.

Quand il déboucha du chemin creux, il aperçut Françoise Dugast qui était assise sous un berceau de verdure, et qui, rêveuse et distraite, avait laissé tomber à terre le livre qu'elle avait commencé de lire.

Le bon vieux prêtre s'arrêta, essuya son front couvert de sueur et ne put s'empêcher d'admirer l'enfant dont il avait fait une si bonne chrétienne et que la Providence éprouvait si durement au printemps de la vie.

—Mon Dieu, murmura-t-il, en joignant les mains, soyez clément, épargnez cette enfant et éclairez la justice des hommes !

Puis, il s'avança jusque auprès de Françoise, qui, eu l'entendant venir, se redressa soudainement :

—Bonjour, monsieur le curé, dit-elle, je vous demande pardon... je ne vous voyais pas, je songeais...

—Ne rêvez pas ainsi, ma chère enfant, cela vous fait mal, et c'est inutile. Il faut travailler, au contraire, et surtout prier beaucoup.

—Vous avez raison, monsieur le curé, il faudra que j'apprenne à devenir plus forte.

—Où sont vos parents ?

—Dans le jardin.

—Appelez-les ici : j'ai quelque chose à vous lire.

Françoise frémit intérieurement, mais elle n'osa pas faire de questions indiscrètes et s'éloigna rapidement.

Quelques instants après, elle revenait avec M. et Mme Dugast.

Le curé s'était assis sur un banc de gazon. Il se leva à leur approche et les salua, comme il avait l'habitude de le faire, avec un respect mêlé de sympathie.

—Monsieur le curé, dit Mme Dugast, nous sommes mal ici, si nous entrions à la maison ?

—Non, non, je ne me soucie pas qu'on nous entende. Asseyons-nous ici tous les quatre.

—Volontiers, monsieur le curé.

Françoise, tremblante, s'assit auprès de sa mère, le père Dugast prit place à côté de monsieur le curé.

—Vous vous rappelez bien de Jean Beaugard ? demanda le digne prêtre.

Françoise rougit jusqu'aux yeux.

—Certes ! s'écria Dugast, comment aurions-nous oublié cette cruelle affaire. Ma fille pense toujours à ce jeune homme.

—Hélas ! oui, murmura la mère Dugast en pleurant, nous sommes bien malheureux !

—Je ne sais pas si la justice a bien approfondi cette affaire, dit le prêtre en levant les yeux au ciel, et en prêtant un secret appui à Françoise : toujours est-il que, pour moi, j'estimais beaucoup le jeune Beaugard et que sa condamnation n'a pu détruire la sympathie qui m'attachait à lui.

Françoise ne put retenir un sanglot.

—Calmez-vous, ma chère enfant. Nul ne sait ce qui surviendra par la suite. En tous cas, voici une grave nouvelle qui m'arrive à l'instant par le journal, au sujet de Jean Beaugard, j'ai cru que vous deviez en être informés.

Françoise, anxieuse, redressa la tête.

—Mon Dieu, qu'y a-t-il ? s'écrièrent à la fois M. et Mme Dugast.

—Voici, reprit le curé, ce que j'ai lu tout à l'heure au père et à la mère de Jean Beaugard.

Le curé déplia alors son journal et fit à nouveau la lecture de la chronique locale que nos lecteurs connaissent.

A mesure qu'il lisait d'une voix pénétrée, le visage de Françoise s'éclairait d'une joie rayonnante ; à la fin elle se laissa glisser du banc et tomba à genoux en joignant les mains.

—Oh ! merci, mon Dieu, s'écria-t-elle, il est libre !

—Calmez-vous, mon enfant, reprit aussitôt M. le curé ; il n'est pas sauvé car on peut le reprendre à tout instant.

—D'ailleurs, ajouta le père Dugast, qu'un vague émoi avait saisi, il n'est pas convenable de manifester ainsi ses sentiments.

—Qu'espères-tu donc, ma pauvre fille, demanda la mère Dugast ?

—Je n'en sais trop rien, ma mère, répondit Françoise en se relevant ; mais j'espère en Dieu ; je crois que l'innocence de Jean sera reconnue ; je crois que son jugement sera cassé ; je crois que notre ami reviendra ; je crois...

—Ma pauvre enfant, tu crois une foule de choses qui n'arriveront jamais ; tu ferais bien mieux de ne plus penser à Jean Beaugard.

—Je ne pourrai jamais l'oublier, mon père ; je lui ai promis ma foi et je lui tiendrai parole jusqu'au dernier jour, dussé-je en mourir de chagrin. Aidez-moi seulement à établir son innocence, car vous savez bien qu'il n'est pas coupable.

—Je sais, ma chère fille, je sais qu'il ne fait pas bon à se brouiller avec la justice. Tu nous feras arriver de mauvaises affaires...

Le curé se leva :

—Laissez, dit-il, mes chers amis, laissez cette enfant à ses espérances et à son énergie. Le but qu'elle poursuit est noble, puisqu'elle est convaincue de l'innocence de Jean Beaugard, et bien d'autres partagent ce sentiment. Seulement, il ne faut pas que ces pensées troublent la paix de votre foyer.

—Mais s'il revenait ici, monsieur le curé !

—Oh non, il ne reviendra pas à Châteaubriant, car il se rait repris.

—Que peut-il donc faire ?

—Il va s'enfuir avec son compagnon, Rouget le braconnier. et peut-être les gendarmes ne le retrouveront-ils pas.

—Ce n'est pas sûr.

—En tous cas, il faut attendre en paix et prier Dieu pour que rien de grave n'arrive. Je vous tiendrai au courant de toutes les nouvelles.

—Nous vous remercions, monsieur le curé.

Un quart-d'heure après, le digne prêtre reprenait la route de Châteaubriant, tandis que Françoise Dugast s'enfermait dans sa chambre, et adressait au ciel de ferventes actions de grâces, en même temps qu'une ardente prière pour que son fiancé échappât aux poursuites.

Le même jour, à cinq heures du soir, la nouvelle de l'évasion de Jean Beaugard se répandait dans toute la ville et y causait une profonde sensation. Chacun faisait ouvertement des vœux pour que le jeune homme conservât sa liberté, et c'était à qui irait discrètement féliciter le père et la mère Beaugard. Pour tous ces gens, profondément croyants, il y avait là un coup du ciel qui témoignait clairement de l'innocence de l'accusé.

M. Antoine Tuloup fut prévenu de l'événement par sa bonne, la vieille Rosalie, et il en manifesta un mécontentement extrême.

—Comment, libre ? Jean Beaugard, libre ! mais il n'y a donc plus de gendarmes ? il n'y a donc plus de bague ? il n'y a donc plus de justice ? et tout va être à recommencer !

M. Tuloup ne dina pas ce soir-là, et à sept heures il se dirigea vers la maison de son futur beau-père.

Dès qu'il aperçut celui qu'il appelait déjà son gendre, M. Damblé, sans remarquer son air sombre, lui parla aussitôt de la corbeille de noce qui venait d'arriver, et des papiers qu'il fallait demander pour le mariage.

Mais Tuloup l'interrompit d'un ton sec et déterminé :

—M. Damblé, dit-il, il ne s'agit plus de mariage, et il n'en faut plus parler, jusqu'à nouvel ordre.

M. Damblé pâlit affreusement et poussa un cri sourd.

Son beau rêve allait encore s'évanouir !

Sa Marguerite allait rester vieille fille !

Un grave danger, un danger inconnu, menaçait l'union tant désirée.